



COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr



RAPPORT FINANCIER 2014

Assemblée générale du 25 juin 2015



SOMMAIRE

1. RAPPORT DU TRESORIER.....	4
2. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	6
3. ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE.....	16
3.1. Chiffres clés.....	16
3.2. Faits caractéristiques de l'exercice.....	16
3.3. Principales règles et méthodes comptables.....	17
3.4. Résultat.....	17
3.5. Informations sur le bilan.....	18
3.6. Informations sur le compte de résultat.....	21
3.7. Autres informations.....	25
4. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES.....	27
4.1. Description du modèle socio-économique du CFSI.....	28
4.2. Politique de réserves.....	28
4.3. Règles d'établissement du compte d'emploi des ressources (CER).....	28
4.4. Les emplois de l'exercice (colonne 1 du CER).....	30
4.5. Les ressources (colonne 2 du CER).....	35
4.6. L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER).....	35
4.7. Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2014 (colonne 4 du CER).....	35
5. CONVENTIONS SIGNEES AVEC DES ORGANISATIONS REPRESENTEES AU CONSEIL DE DIRECTION.....	37
5.1. Conventions signées en 2014.....	37
5.2. Conventions exécutées en 2014 et signées lors des exercices précédents	38

1. RAPPORT DU TRESORIER

Ce rapport présente à l'assemblée générale les grandes lignes de l'évolution de la situation financière par rapport aux orientations et aux objectifs que s'étaient fixé le CFSI lors de notre précédente Assemblée Générale. L'annexe présente tous les éléments d'information sur les comptes de l'exercice.

Pour éclairer la situation financière de notre association et ses enjeux à la clôture de l'exercice 2014, je vous propose, comme habituellement, de balayer les éléments marquants de l'année écoulée :

- le premier fait marquant de l'exercice 2014 est qu'il présente un bilan en hausse cette année, passant de 9 113 640 € à 10 277 670 € en raison du démarrage de nouveaux programmes pluriannuels qui seront exécutés sur plusieurs exercices ;
- en 2014, nous constatons une organisation différente des cycles des programmes, caractérisée cette fois-ci par un meilleur « lissage » des activités engagées sur les projets - PCPA, ALIMENT**TERRE**, fonds agriculture et alimentation, CAAC - qui arriveront à terme à des échéances distinctes ;
- comme l'an dernier, le solde de l'exercice est légèrement positif et s'élève à 2 313,92 €, que nous proposons d'affecter à la réserve statutaire comme pour les exercices précédents ;
- le total du compte de résultat est en diminution, passant de 5 606 552 € à 4 631 529 €. Il suit le rythme des programmes car nous constatons cette année moins de dotations aux engagements (année 2 pour le PCPA Algérie et le programme Agriculture et Alimentation) ;
- en revanche, les emplois de l'exercice affectés aux missions sociales sont en légère hausse sur l'exercice, passant de 2 895 012 € à 3 135 625 €. D'un côté, l'année 2014 a été marquée par la finalisation du programme Société Civile et Participation, le lancement du nouveau programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement (CAAC) soutenu par l'Agence Française de Développement et la Fondation Abbé Pierre, la signature d'une nouvelle convention pour le PCPA Congo. De l'autre, le PCPA Algérie est rentré dans sa deuxième année avec le lancement de trois appels à projets, et le programme Agriculture et Alimentation, qui comprend la campagne ALIMENT**TERRE**, a poursuivi sa montée en puissance (les emplois passant de 632 478 € à 1 045 122 €) ;
- par rapport aux années précédentes, la thématique Agriculture et Alimentation atteint ainsi 28 % de nos emplois et la thématique Société Civile et Participation 56 % ;
- le montant des charges de personnel est globalement resté constant en 2014, s'élevant à 809 226 € contre 819 915 € en 2013. Environ les deux tiers du temps de l'équipe (65 %) a été affecté aux missions sociales en 2014, pourcentage cohérent avec les années précédentes ;
- l'exercice 2014 se traduit également dans le financement du CFSI qui a été assuré à 93 % par des ressources de l'exercice (contre 79 % en 2013) et à 7 % par des reprises sur dotations aux engagements. Les subventions publiques et privées de l'exercice sont globalement constantes, passant de 3 459 886 € en 2013 à 3 426 202 € en 2014. Elles sont majoritairement constituées par les cofinancements de l'Agence Française de Développement ;
- en revanche, les fonds issus de la générosité sont en baisse de 11 % en 2014, passant de 605 940 € à 539 810 € en raison d'opérations moins importantes pour la prospection mais aussi de la crise économique. Seul point positif, le nombre de dons des donateurs dits « fidèles » est resté constant et les prélèvements ont continué de progresser. De plus, le CFSI a reçu une assurance vie d'un montant de 27 131 € en 2014.

On voit ainsi se dessiner les dynamiques liées à l'activité du CFSI et les enjeux présents pour 2015 :

- l'exercice écoulé montre que le CFSI continue à bénéficier d'une bonne visibilité et de la confiance de bailleurs de fonds publics et de fondations partenaires ;
- il montre une proportion importante de fonds issus de l'Agence Française de Développement (qui correspondent aux conventions liées à nos engagements collectifs) et souligne notre besoin d'élargir et de diversifier nos ressources de financement sur le triptyque indispensable à notre équilibre économique : bailleurs de fonds publics, appel à la générosité du public, fondations partenaires et subventions privées ;
- comme je le rappelais l'an dernier, nous devons continuer à nous appuyer sur notre expérience de construction de relations de partenariat avec nos financeurs, en particulier avec les fondations, afin de développer des approches proactives et des collaborations de long terme avec des apports mutuels, au-delà de la seule relation bailleur-porteur de projets.

Pour finir, je voulais conclure en souhaitant un débat riche et fructueux pour cette Assemblée Générale qui nous donne l'occasion cette année de poser un regard prospectif en approfondissant la question « quelle évolution du contexte d'ici 2020 pour les organisations engagées en solidarité internationale ? ».

Christophe ALLIOT

Trésorier du CFSI

2. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



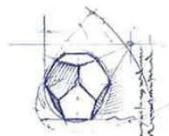
DOUCET, BETH & ASSOCIÉS
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION C.F.S.I.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2014

*12-14 RUE DE L'EGLISE - 75015 PARIS - TEL : 01 45 79 41 24 - TELECOPIE : 01 45 75 88 64
S.A.R.L. AU CAPITAL DE 41 161,25 euros, inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SIREN B 502 588 025 R.C.S. PARIS - TVA intracommunautaire: FR 63 309 588 025*



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

Association

COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE (C.F.S.I.)

32 RUE LE PELETIER - 75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2014

INTRODUCTION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 18 juin 2010, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE (C.F.S.I.), tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de nos appréciations.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

*12-14 RUE DE L'EGLISE - 75015 PARIS - TEL : 01 45 79 41 24 - TELECOPIÉ : 01 45 75 88 64
S.A.R.L. AU CAPITAL DE 41 161,25 euros, inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SIREN B 302 588 025 R.C.S. PARIS - TVA intracommunautaire : FR 63 302 588 025*



II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

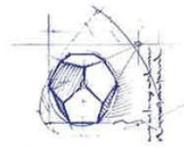
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 03 juin 2015

DOUCET, BETH & Associés
*Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris*

Représentée par Christophe BETH



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

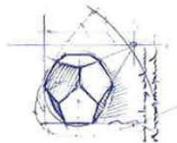
ASSOCIATION C.F.S.I.

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31/12/2014

12-14 RUE DE L'EGLISE - 75015 PARIS - TEL : 01 45 79 41 24 - TELECOPIE : 01 45 75 88 64

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 41 161,95 euros, inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SIREN B 302 588 025 R.C.S. PARIS - TVA intracommunautaire : FR 63 302 588 025



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

Association

COMITÉ FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (C.F.S.I.)

32 RUE LE PELETIER - 75009 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2014

Aux membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

12-14 RUE DE L'EGLISE - 75015 PARIS - TEL : 01 45 79 41 24 - TELECOPIE : 01 45 75 88 64

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 41 161,25 euros, inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SIREN B 302 588 025 R.C.S. PARIS - TVA intracommunautaire : FR 63 302 588 025

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Conventions sur projets signées avec des organisations dont les dirigeants sont membres du Conseil de direction du CFSI.

Le total des conventions signées avec ces organismes s'élève à **155 200,00 euros** pour l'exercice 2014 et se décompose ainsi :

- ADM Bourg en Bresse, représenté par Gérald Godreuil	600,00 euros
- Coopération Atlantique, représenté par Elsa Cardinal	1 500,00 euros
- Cap Solidarités, représenté par Ait Essaghir El Hassan	2 100,00 euros
- ESSOR, représenté par Jean-Philippe Delgrange	35 000,00 euros
- GRDR, représenté par Pauline Casalegno	35 000,00 euros
- GRET, représenté par Damien Thibault	81 000,00 euros

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Le total des conventions signées avec ces organismes s'élève à **321 730,00 euros** pour les exercices 2011 et suivants et se décompose ainsi :

- GRDR, représenté par Pauline Casalegno	159 774,00 euros
- GRET, représenté par Damien Thibault	111 956,00 euros
- ESSOR, représenté par Jean-Philippe Delgrange	50 000,00 euros

Fait à Paris, le 03 juin 2015

DOUCET, BETH & Associés

*Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris*

Représentée par Christophe BETH

CFSI	Bilan actif	N° Siret 77568915100071
32 RUE LE PELETIER		NAF (APE) 8899b
75009 PARIS	Document fin d'exercice	N° Identifiant
		Période du 01/01/14
		au 31/12/14
		Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité 16.05

Date de tirage 27/05/15 à 07:57:57

Page : 1

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311213
Immobilisations incorporelles	19 990,58 €	19 307,98 €	682,60 €	3 267,12 €
Logiciels	19 990,58 €	19 307,98 €	682,60 €	3 267,12 €
Logiciels en cours				
Immobilisations corporelles	62 063,08 €	60 039,90 €	2 023,18 €	3 394,33 €
Matériel, mobilier, agencement	62 063,08 €	60 039,90 €	2 023,18 €	3 394,33 €
Immobilisations financières	23 998,86 €		23 998,86 €	22 217,54 €
dépôt loyer, 1 % logement, Altermon	23 998,86 €		23 998,86 €	22 217,54 €
TOTAL II	106 052,52 €	79 347,88 €	26 704,64 €	28 878,99 €
Créances	4 601 698,05 €		4 601 698,05 €	5 373 082,39 €
Créances diverses	788 659,05 €		788 659,05 €	854 318,39 €
Subventions à recevoir	3 813 039,00 €		3 813 039,00 €	4 518 764,00 €
Banque	3 064 985,26 €		3 064 985,26 €	1 669 712,61 €
Autres titres	350 586,31 €		350 586,31 €	12 648,90 €
Disponibilités	2 714 398,95 €		2 714 398,95 €	1 657 063,71 €
Charges constatées d'avance	2 584 282,79 €		2 584 282,79 €	2 041 966,68 €
Charges constatées d'avance	2 584 282,79 €		2 584 282,79 €	2 041 966,68 €
TOTAL III	10 250 966,10 €		10 250 966,10 €	9 084 761,68 €
TOTAL GENERAL (I à VI)	10 357 018,62 €	79 347,88 €	10 277 670,74 €	9 113 640,67 €

DOUCET BETH & ASSOCIES
 Expense Comptable - Commissariat aux Comptes
 12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

CFSI	Bilan passif	N° Siret 77568915100071
32 RUE LE PELETIER		NAF (APE) 8899b
75009 PARIS	Document fin d'exercice	N° Identifiant
		Période du 01/01/14
		au 31/12/14
		Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité 16.05 Date de tirage 20/05/15 à 10:49:04 Page : 2

Détail des postes	Valeurs nettes	Au 311213
Fonds associatif	58 471,68 €	56 341,00 €
Réserve statutaire	58 471,68 €	56 341,00 €
Réserves	350 632,74 €	350 632,74 €
Réserve opération de développement	350 632,74 €	350 632,74 €
Report à nouveau		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 313,92 €	2 130,68 €
Résultat de l'exercice	2 313,92 €	2 130,68 €
TOTAL (I)	411 418,34 €	409 104,42 €
Provisions pour risques		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
Fonds dédiés	2 853 413,56 €	2 244 033,81 €
Fonds dédiés sur fonds privés	1 097 174,32 €	1 157 161,40 €
Fonds dédiés sur subvention	1 756 239,24 €	1 086 872,41 €
Dépôts reçus bureaux	7 708,56 €	7 008,51 €
Dépôts sous locataires bureau	7 708,56 €	7 008,51 €
Dettes fourniss. & cptes rattachés	3 163 822,36 €	3 068 782,55 €
Subventions à reverser		223 034,66 €
Dettes fourniss. & cptes rattachés	3 163 822,36 €	2 845 747,89 €
Dettes fiscales et sociales	150 125,92 €	144 690,38 €
Dettes fiscales et sociales	150 125,92 €	144 690,38 €
Produits constatés d'avance	3 691 182,00 €	3 240 021,00 €
Produits constatés d'avance	3 691 182,00 €	3 240 021,00 €
TOTAL (III)	9 866 252,40 €	8 704 536,25 €
TOTAL GENERAL (I à V)	10 277 670,74 €	9 113 640,67 €

DOUCET BETH & ASSOCIES
 Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
 12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

CFSI	Compte de résultat	N° Siret	77568915100071
32 RUE LE PELETIER		NAF (APE)	8899b
75009 PARIS		N° Identifiant	
		Période du	01/01/14
	Document fin d'exercice	au	31/12/14
		Tenue de compte :	EURO

Sage 100 Comptabilité 16.05 Date de tirage 20/05/15 à 10:49:05 Page : 1

Détail des postes			Au 311214	Au 311213
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats et services			501 857,34 €	609 189,68 €
bureaux loyer et charges			74 213,69 €	72 083,83 €
Fournitures et copies			13 202,62 €	9 231,01 €
Sous traitance			103 382,46 €	149 655,63 €
Entretien, assurances, documentatio			27 884,25 €	31 266,86 €
Honoraires et expertise			20 616,00 €	45 372,38 €
Impression, publication			59 627,68 €	44 026,30 €
Déplacements et frais de mission			140 864,82 €	189 565,53 €
Affranchissements, téléphone			32 391,04 €	41 761,30 €
Autres services extérieurs			29 674,78 €	26 226,84 €
Impôts, taxes et vers. assimilés			3 139,03 €	2 357,16 €
Taxe sur les bureaux			3 139,03 €	2 357,16 €
Ressources humaines salariées			809 225,91 €	819 914,37 €
Salaires et stagiaire			501 012,40 €	499 173,51 €
Cotisations sociales			308 213,51 €	320 740,86 €
Dotations aux amortis. & provisions			5 724,39 €	12 025,79 €
Amort. sur immobilisations			5 724,39 €	12 025,79 €
-				
Autres charges			2 381 844,30 €	2 125 041,38 €
-				
Convention sensibilisation, étude			33 150,00 €	29 158,41 €
Convention initiatives developpemen			967 746,80 €	999 721,45 €
Allocations partenariales			1 355 001,49 €	1 085 303,44 €
Autres charges de gestion			25 946,01 €	10 858,08 €
TOTAL I			3 701 790,97 €	3 568 528,38 €
CHARGES FINANCIERES (III)			797,09 €	19 274,24 €
Intérêts et charges assimilées			3,42 €	14,70 €
Différences négatives de change			793,67 €	19 259,54 €
ENGAGEMENTS			924 591,48 €	2 013 711,94 €
Engagements sur fonds privés			181 344,79 €	1 000 719,39 €
Engagements subventions publiques			743 246,69 €	1 012 992,55 €
IMPOTS			2 036,00 €	2 907,00 €
Impôts sur les intérêts livrets			2 036,00 €	2 907,00 €
Solde créditeur			2 313,92 €	2 130,68 €
Bénéfice			2 313,92 €	2 130,68 €
TOTAL GENERAL (CHARGES)			4 631 529,46 €	5 606 552,24 €

DOUCET BETH & ASSOCIES
 Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
 12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

CFSI	Compte de résultat	N° Siret	77568915100071
32 RUE LE PELETIER		NAF (APE)	8899b
75009 PARIS	Document fin d'exercice	N° Identifiant	
		Période du	01/01/14
		au	31/12/14
		Tenue de compte :	EURO

Sage 100 Comptabilité 16.05 Date de tirage 20/05/15 à 10:49:05 Page : 2

Détail des postes	Au 311214	Au 311213
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Dons et legs	566 940,67 €	615 975,07 €
Dons du public	539 809,99 €	605 940,48 €
Legs	27 130,68 €	10 034,59 €
Subventions	3 426 202,00 €	3 459 886,13 €
Subventions publiques	2 639 717,17 €	2 187 758,13 €
Subventions privées	786 484,83 €	1 272 128,00 €
Autres produits	310 338,30 €	337 495,95 €
Autres produits	30 421,13 €	14 727,84 €
Cotisation des membres	30 740,00 €	31 580,00 €
Apports membre-partenaire initiatives	249 177,17 €	291 188,11 €
TOTAL (A+B)	4 303 480,97 €	4 413 357,15 €
PRODUITS FINANCIERS (III)	12 836,76 €	15 622,21 €
Intérêts des livrets	12 689,50 €	13 449,20 €
Différences positives de change	147,26 €	2 173,01 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)		
Sur opérations de gestion		
Reprise sur fonds dédiés	315 211,73 €	1 177 572,88 €
Reprise fonds dédiés fonds privés	241 331,87 €	250 224,89 €
Reprise sur fonds dédiés subvention	73 879,86 €	927 347,99 €
Solde débiteur		
Perte		
TOTAL GENERAL (PRODUITS)	4 631 529,46 €	5 606 552,24 €

DOUCET BETH & ASSOCIES
 Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
 12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

3. ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE

3.1. Chiffres clés

Les comptes de l'exercice sont présentés au conseil de direction le 28 mai 2015, en présence du commissaire aux comptes, Monsieur Christophe Beth.

- Total du bilan	10 277 670,74 €
- Total du compte de résultat	4 631 529,46 €
- Résultat de l'exercice	2 313,92 €

3.2. Faits caractéristiques de l'exercice

La mise en œuvre du cadre stratégique 2013 – 2016

L'exécution du budget 2014 s'est inscrite dans la mise en œuvre du cadre stratégique du CFSI 2013-2016. Les activités menées se concentrent autour des trois métiers du CFSI :

- la mise en place de mécanismes de soutien pour financer l'action des membres du CFSI avec une progression des montants dédiés aux membres du CFSI pour le fonds agriculture et alimentation et les activités liées à société civile et participation aux politiques publiques ;
- l'animation d'espaces d'échange entre les membres et leurs partenaires concrétisée par plusieurs activités de capitalisation (nourrir les villes, programmes concertés pluri-acteurs) ;
- l'élargissement des espaces de coopération à travers les activités menées dans le cadre des PCPA, du programme ALIMENTERRE, du fonds agriculture et alimentation.

Principaux éléments financiers

Le total du bilan au 31/12/2014 est en augmentation par rapport au 31/12/2013 passant de 9 113 640,67 € à 10 277 670,74 €. Cette augmentation s'explique par le démarrage de programmes pluriannuels qui augmentent les charges constatées d'avance et en regard les produits constatés d'avance et les fonds dédiés.

La baisse des charges du compte de résultat 2014 (17 %) s'explique par la diminution des dotations aux engagements sur les fonds affectés à des actions pluriannuelles (due à l'avancée des programmes). Les charges de l'exercice, hors dotations aux engagements, augmentent de 3,7 %.

En termes de ressources, le CFSI bénéficie du soutien des pouvoirs publics français (Agence Française de Développement) et européen, de ses donateurs individuels et de fondations privées.

Les fonds issus de la générosité sont en diminution (615 975 € à 566 941 €). La campagne de recrutement lancée à l'automne n'a pas donné de bons résultats. Le CFSI continue à ressentir les effets de la crise économique qui a, et aura, des répercussions sur les montants collectés auprès des donateurs.

3.3. Principales règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés selon la réglementation comptable française en vigueur résultant des règlements du Comité de la Réglementation comptable (règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations).

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Il est établi pour les mêmes opérations :

- une comptabilité générale tenue selon le plan comptable général, en particulier celui des associations, aboutissant au bilan et au compte de résultat ;
- une comptabilité analytique qui ventile les charges et les produits par destination, c'est à dire en fonction de chaque objectif ou action.

Les subventions sont comptabilisées de la manière suivante :

- la part des subventions prévue pour l'exercice est constatée en produits de l'exercice ;
- les montants contractuels accordés et non encore versés au 31 décembre sont inscrits à l'actif du bilan dans la rubrique subventions à recevoir ;
- la part des subventions relative aux exercices futurs est inscrite au passif du bilan en produits constatés d'avance ;
- le cas échéant, quand une subvention prévue pour l'exercice n'a pas été utilisée en totalité, l'engagement d'emploi est inscrit en charges à la rubrique « engagements à réaliser sur subvention » et en fonds dédiés sur subventions au passif du bilan.

Concernant le suivi des programmes cofinancés, le compte de résultat retrace les différents mouvements liés aux conventions signées avec les organisations membres du CFSI ou partenaires (PCPA, campagne ALIMENT**TERRE**) impliquées dans l'exécution des programmes. A la fin de l'exercice, pour les programmes pluriannuels, les comptes sont arrêtés au regard de l'avancement de chaque programme ou projet. La part des conventions signées avec les organisations membres ou partenaires et correspondant à des charges non réalisées au 31/12/2014 est inscrite en charges constatées d'avance. Autrement dit, tous les engagements pris avant la fin de la clôture de l'exercice sont constatés dans la comptabilité du CFSI.

Les apports en nature des organisations parties prenantes aux actions subventionnées sont introduits au titre des contributions valorisées pour mettre en harmonie la comptabilité analytique avec les tableaux financiers de justification des cofinancements. Ces opérations, d'un montant de 86 990 €, ne sont pas intégrées dans le compte de résultat.

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources est intégré à l'annexe comptable en application de l'ordonnance du 28 juillet 2005. Il est présenté selon l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement 2008-12 du CRC. Les modalités de sa présentation ont été arrêtées par le conseil de direction du CFSI.

3.4. Résultat

Le compte de résultat 2014 laisse apparaître un solde positif de 2 313,92 €. Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de l'affecter, conformément aux statuts du CFSI, à la réserve statutaire qui se montera après affectation à 60 785,60 €.

3.5. Informations sur le bilan

Informations sur les comptes de bilan - actif

Variation des immobilisations corporelles et incorporelles

IMMOBILISATIONS	Immobilisation	Augmentation	Diminution	Immobilisation
	01/01/2014			31/12/2014
Logiciels	21 199	1 224	2 432	19 991
Mobilier et matériel de bureau	10 436	0	6 419	7 017
Matériel informatique	18 119	545	4 016	14 648
Travaux siège social	40 398	0	0	40 398
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	90 151	1 769	9 866	82 054

Les investissements correspondent à l'acquisition de matériel informatique (ordinateurs et logiciels). La diminution de l'actif immobilisé correspond principalement à la mise au rebut de logiciels, de mobilier et matériel de bureau, de matériel informatique, amortis qui ne sont plus utilisés.

Tableau des amortissements

Le mode linéaire d'amortissement est retenu pour toutes les immobilisations. Les durées principales d'amortissement sont :

- 12 mois pour les logiciels ;
- 3 ans pour le matériel informatique ;
- 5 ans pour le mobilier et le matériel de bureau ;
- 8 ans pour les travaux.

AMORTISSEMENTS	Amortissement	Dotation	Sortie de l'actif	Amortissement
	01/01/2014			31/12/2014
Logiciels	17 932	3 809	2 432	19 308
Mobilier et matériel de bureau	10 436	0	3 419	7 017
Matériel informatique	14 725	1 916	4 016	12 625
Travaux siège social	40 398	0	0	40 398
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	83 490	4 724	9 866	79 348

Immobilisations financières : 23 998,86 € (22 217,54 € au 31/12/2013)

Les immobilisations financières concernent :

- le dépôt de garantie pour les bureaux du 32 rue Le Peletier 15 428,38 €
- le compte de prêt auprès de l'OCIL (collecteur du 1 % logement) 5 570,48 €
- la souscription de parts de la SCIC Altermondes 3 000,00 €.

Créances diverses : 788 659,05 € (854 318,39 € au 31/12/2013)

Les créances diverses sont à échéance inférieure à un an. Elles se répartissent de la manière suivante :

- produits à recevoir correspondant notamment à des refacturations pour les programmes (ex : festival de films) et les sous-locataires, des dons, des cotisations et des apports pour les projets dus au titre de 2014 et encaissés en 2015 (61 560,09 €) ;
- acomptes versés à des organisations membres et partenaires dans le cadre de conventions de financement (la majorité des conventions prévoient un acompte de 50 % à la signature) et autres créances (727 098,96 €).

Subventions à recevoir au 31/12/2014 : 3 813 039 € (4 518 764 € au 31/12/2013)

	Montant brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'un an
Agence Française de développement	3 046 422	1 866 322	1 180 100
Autres subventions	766 617	766 617	150 000
TOTAL	3 813 039	2 632 939	1 330 100

Valeurs mobilières de placement : 350 586,31 € (12 648,90 € au 31/12/2013)

Le portefeuille est constitué de parts de placements type Fonds commun de placement. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Valeur inscrite au bilan au 31/12/2014 350 586,41 €

Plus-value latente 68,09 €

Charges constatées d'avance : 2 584 282,79 € (2 041 966,68 € au 31/12/2013)

Ce poste concerne les charges de l'exercice 2015 et des exercices suivants. On distingue :

- la part des activités qui se dérouleront après le 31/12/2014 dans le cadre des conventions avec les membres du CFSI (1 138 583 €) et les partenaires du programme agriculture et alimentation et des PCPA Algérie et Congo (1 431 801 €) ;
- les charges engagées en 2014 pour le fonctionnement : location de la machine à affranchir, contrat d'assistance pour les logiciels de comptabilité et paie et fournitures non consommées au 31/12/2014 (13 898 €).

Informations sur les comptes de bilan – passif

Fonds propres : 411 418,34 € (409 104,42 € au 31/12/2013)

Conformément aux décisions de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2014, le résultat de l'exercice 2013 a été affecté à la réserve statutaire.

FONDS PROPRES	01/01/2014	mouvement exercice 2014	résultat 2014	31/12/2014
Réserve statutaire	56 341,00	2 130,68		58 471,68
Réserve opérations de développement	350 632,74			350 632,74
Report à nouveau	0,00	0,00		0,00
Résultat de l'exercice	2 130,68	-2 130,68	2 313,92	2 313,92
Total des fonds propres	409 104,42	0,00	2 313,92	411 418,34

Fonds dédiés : 2 853 413,56 € (2 244 033,81 € au 31/12/2013)

Les fonds dédiés correspondent à :

- la part non utilisée des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets pluriannuels ;
- la part des engagements pris sur les fonds privés (produits de la collecte) et qui n'a pas encore été totalement utilisée dans le cadre de projets pluriannuels conventionnés.

ORIGINE DES FONDS	Solde au 01/01/2014	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/2014
Subventions publiques	1 086 872,41	743 246,69	73 879,86	1 756 239,24
Générosité du public	248 394,90	105 427,77	157 884,50	195 938,17
Subventions privées	908 766,50	75 917,02	83 447,37	901 236,15
TOTAL	2 244 033,81	924 591,48	315 211,73	2 853 413,56

Dépôts reçus : 7 708,56 € (7 008,51 € au 31/12/2013)

Il s'agit des dépôts versés par les sous-locataires des bureaux loués par le CFSI au 32 rue Le Peletier (Inter-réseaux et F3E).

Dettes fournisseurs - comptes rattachés : 3 163 822,36 € (3 068 782,55 € au 31/12/2013)

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés comprennent :

- les dettes fournisseurs (fournitures, services) : 364 972 € dont 1 180 € correspondant à une échéance supérieure à un an ;
- les dettes liées aux conventions avec les membres du CFSI (pour chaque opération, une convention est rédigée et prévoit un règlement du programme en plusieurs tranches) soit 1 325 779 € dont 215 821 € correspondant à des conventions à échéance supérieure à un an ;
- les dettes liées aux conventions avec les partenaires du CFSI (PCPA, fonds agriculture et alimentation, ALIMENTERRE) : 1 473 072 € dont 61 341 € sont à échéance supérieure à un an.

Dettes fiscales et sociales : 150 125,92 € (144 690,38 € au 31/12/2013)

Ces dettes comprennent

- les dettes sociales : dotations aux congés payés soit 57 609 €, les cotisations sociales et les taxes sur les salaires dues au 31/12/2014 qui ont été réglées au début de l'année 2015 (soit 57 316 €) et les cotisations sociales sur les congés à payés (33 165 €) ;
- les dettes fiscales : 2 036 € correspondant à l'impôt sur les intérêts perçus sur les livrets d'épargne.

Produits constatés d'avance : 3 691 182 € (3 240 021 € au 31/12/2013)

Les produits constatés d'avance correspondent à la partie rattachée aux exercices futurs des subventions reçues et pour lesquelles le CFSI a signé une convention pluriannuelle de financement.

Autres informations

Information résumée sur l'état des créances et des dettes

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES			
	Montant brut	à 1 an	à plus d'1 an
CREANCES			
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts OCIL, dépôt loyer, part Altermondes	23 998,86	15 428,38	8 570,48
Créances de l'actif circulant			
Créances diverses	788 659,05	788 659,05	
Subventions à recevoir	3 813 039,00	2 632 939,00	1 180 100,00
TOTAL CREANCES	4 625 696,91	3 437 026,43	1 188 670,48
DETTES			
Dettes financières			
Dépôts reçus pour bureau	7 708,56	7 708,56	
Autres dettes	0,00		
Dettes fournisseurs	3 163 822,36	2 885 481,28	278 341,08
Dettes fiscales et sociales	150 125,92	150 125,92	
TOTAL DETTES	3 321 656,84	3 043 315,76	278 341,08

Engagements hors bilan

Le CFSI est colégataire universel avec 5 associations du legs de M Pierre-Marcel Colombier dont l'état de l'actif et du passif révèle une succession bénéficiaire. Le montant qui reviendra au CFSI est au jour de la clôture des comptes inconnu.

Au 31/12/2014, les salariés du CFSI ont acquis 1 039 heures au titre du Droit individuel à la formation (DIF).

3.6. Informations sur le compte de résultat

Le compte de résultat présente les charges et les produits par nature. Les éléments précisés ci-dessous concernent les évolutions significatives constatées pour certains postes. Les dépenses par destination sont décrites dans l'annexe au compte d'emploi des ressources.

Les charges

Les achats et services extérieurs : 501 857,34 € (609 189,68 € en 2013)

Les achats et les services extérieurs sont en diminution de 17,6 %. A l'intérieur de cette rubrique, on constate des variations correspondant :

- à des activités non réalisées en 2014 conduisant à une diminution de certains postes comme les honoraires (qui incluaient en 2013 plusieurs évaluations), les frais de déplacements et de mission, la sous-traitance (réalisation en 2013 d'une opération de prospection de donateurs) ;
- à une progression des dépenses d'impression – publication qui intègrent les évolutions des trois sites internet et de la publication « Nourrir les villes ».

Les ressources humaines : 809 225,91 € (819 914,37 € en 2013)

Les charges liées aux ressources humaines salariées représentent 21,9 % du budget hors dotations aux engagements. Elles sont globalement restées constantes.

Les cinq salaires les plus élevés se montent à 261 878 €.

Les autres charges : 2 381 844,30 € (2 125 041,38 € en 2013)

Les autres charges incluent principalement :

- les conventions signées avec des membres et des partenaires du CFSI pour les programmes de coopération ou avec des partenaires pour la campagne ALIMENTERRE ;
- les dépenses réalisées par les cellules exécutives des PCPA en Algérie et au Congo ;

En 2014, 126 conventions ont fait l'objet d'un suivi dont 81 signées au cours de l'exercice. 68 conventions pluriannuelles ne sont pas entièrement justifiées fin 2014 et seront exécutées en 2015 et 2016.

Membres et partenaires concernés	Montant exécuté en 2013	Montant exécuté en 2014
13 conventions suivies en 2014 avec les membres du CFSI : Agrisud, Coopération Atlantique, Essor, Grdr, Gret,	938 486,59	662 566,42
28 conventions suivies en 2014 avec des partenaires du CFSI : programme nourrir les villes	110 785,67	359 926,29
Fisong - formation professionnelle (Essor et Gret)	34 269,71	0,00
Associations congolaises membre du PCPA Congo	278 214,99	0,00
Cellule Congo (gouvernance, formation, animation)	472 505,56	520 270,03
38 conventions signées avec 31 associations algériennes membres du PCPA Algérie	33 866,05	438 791,22
Cellule Algérie (gouvernance, formation, animation)	216 896,32	341 194,33
sous total conventions et charges liées aux actions de développement	2 085 024,89	2 322 748,29
ALIMENTERRE (Artisans du Monde Bourg en Bresse, Cap Solidarités, Coopération Atlantique, membres du CFSI) pôles / relais membres du CFSI	5 000,00	4 200,00
ALIMENTERRE 20 pôles et relais non membres du CFSI	24 158,41	28 950,00
sous total conventions liées aux actions de sensibilisation	29 158,41	33 150,00
TOTAL	2 114 183,30	2 355 898,29

Les engagements à réaliser sur les ressources affectées : 924 591,48 € (2 013 711,94 € en 2013)

Il s'agit des engagements à réaliser sur les fonds affectés à des programmes. La dotation est inférieure à celle constatée en 2013 car plusieurs programmes sont dans leur deuxième année de réalisation.

Les ressources

Le financement de l'exercice a été assuré à 93 % par des ressources de l'exercice et à 7 % par des reprises sur dotations aux engagements sur les ressources affectées.

Les ressources hors reprise sur ressources affectées

Les ressources de l'exercice comprennent :

- des dons et legs ;
- des subventions privées et des subventions publiques correspondant à des cofinancements de l'Agence Française de Développement (ALIMENT**TERRE**, PCPA Algérie, PCPA Congo, convention programme société civile et participation) et de l'Union européenne (ALIMENT**TERRE**) ;
- des produits divers (cotisations, participation des organisations membres ou partenaires au financement des actions, etc.).

Les dons 539 809,99 € (605 940,48 € en 2013)

Le montant des dons enregistrés en 2014 est en diminution de 11 % par rapport à 2013. Cette diminution s'explique par des opérations moins importantes pour la prospection mais aussi par la crise économique. Seuls point positif, le nombre de dons des donateurs ayant déjà donné au CFSI est resté constant et les prélèvements ont continué de progresser. Concernant les dons via Internet, les montants collectés sont en progression (+ 9 % soit 19 K€ collectés contre 17 K€ en 2012) mais leur part dans la collecte reste faible (3,9 %).

Ces résultats sont le fruit de la stratégie de collecte validée par le conseil de direction d'avril 2014. Les appels à la générosité ont été déclinés de la manière suivante :

- fidélisation :
 - mailing de fidélisation se traduisant par l'envoi d'une lettre de demande de soutien accompagnée du « Courrier du CFSI » adressée aux donateurs réguliers du CFSI (1 numéro par an), envoi de « l'Essentiel de l'année 2013 » et envoi de deux lettres simples d'appel au don. Les résultats de ces opérations ont progressé de 63 % en montant mais ont diminué de 6 % en nombre par rapport à 2013 ;
 - des opérations visant à augmenter le nombre de personnes prélevées : les montants prélevés ont progressé de 2 % et le nombre de dons par prélèvement de 3 %. Toutefois le nombre de prélevés sur l'année reste similaire à celui de 2013 (2 084 donateurs prélevés). Les prélèvements représentent 45 % des montants collectés.
- réactivation : une opération téléphonique pour relancer des donateurs n'ayant pas effectué de dons depuis plus de 2 ans : 160 donateurs ont renouvelé leur engagement vis à vis du CFSI ;
- recrutement : la poursuite de l'opération commencée fin 2012 et une nouvelle opération commencée fin 2014 ont permis de recruter 589 nouveaux donateurs.

	Nombre de dons 2013	Montants collectés 2013	Don moyen 2013	Nombre de dons 2014	Montants collectés 2014	Don moyen 2014	évolution nombre de dons	Evolution montants collectés
Donateurs fidèles	20 544	550 631	27	20 448	520 263	25	0%	-6%
Nouveaux donateurs	2 105	55 310	26	589	19 547	33	-72%	-65%
total	22 649	605 941	27	21 037	539 810	26	-7%	-11%

Les legs : 27 130,68 € (10 034,59 € en 2013)

Les legs / assurances vie sont comptabilisés au moment de l'encaissement. En 2014, une assurance vie a été enregistrée.

Les subventions publiques et privées : 3 426 202,00 € (3 459 886,13 € en 2013)

Les montants indiqués ci-dessous correspondent au montant affecté à l'exercice.

La part non consommée de l'exercice est inscrite en charges en dotations aux engagements. La part concernant les exercices futurs est inscrite en produits constatés d'avance. Elle n'apparaît pas dans les montants indiqués ci-dessous.

OBJET	Origine	Montant de l'exercice
Nourrir les villes et ALIMENTERRE	AFD	475 063
PCPA Algérie - Jousour	AFD	1 261 722
PCPA Congo	AFD et UE	788 000
Convention programme SCP et Coopérer autrement	AFD	114 932
Subventions publiques		2 639 717
Nourrir les villes	Fondation de France	145 000
CAAC - coopérer autrement en acteurs de changement	Fondation Abbé Pierre	50 000
Guinée - Coopération Atlantique	Fonds de dotation Canal Plus	513 414
ALIMENTERRE, Fonds AEA, Société civ. et participation	Autres	78 071
Subventions privées		786 485
TOTAL		3 426 202

Les autres produits : 310 338,30 € (337 495,95 € en 2013)

Les autres produits comprennent :

- les cotisations des membres du CFSI (30 740 €) ;
- les participations des membres et des partenaires au financement des conventions (249 177 €) ;
- des produits divers de gestion (30 421 €) incluant notamment des ressources pour le festival de films ALIMENTERRE, les adhésions des organisations françaises et congolaises au PCPA Congo.

Les produits financiers : 12 836,76 € (15 622,21 € en 2013)

Les produits financiers comprennent les différences positives de change (147 €) et les produits financiers issus des placements des livrets et des placements financiers (12 689 €). Ils sont en légère diminution car les différences positives de change étaient légèrement plus importantes en 2013.

Les reprises sur ressources affectées : 315 211,73 € (1 177 572,88 € en 2013)

Il s'agit de reprises effectuées au cours de l'exercice 2014 sur des ressources affectées à des actions pluriannuelles et utilisées durant l'exercice. Elles concernent :

- des fonds dédiés sur subventions, soit 73 879,86 € (PCPA Algérie et Congo, la convention programme Société civile et participation) ;
- des fonds privés, soit 241 332 € pour différents programmes dont 157 885 € correspondent à des fonds issus de la générosité du public.

3.7. Autres informations

Contributions volontaires à titre gratuit

Les contributions volontaires à titre gratuit sont comptabilisées pour prendre en compte les apports en nature des membres et des organisations partenaires aux programmes cofinancés en Algérie et au Congo. Elles se montent à 86 991 € mais ne sont pas incluses dans le compte de résultat.

En complément, le CFSI estime le nombre de bénévoles mobilisés sur ces différentes activités à 45 équivalents temps plein.

Ressources humaines

Effectif salarié au 31/12/2014 11,5 équivalents temps plein.

Les trois principaux dirigeants du CFSI sont les membres élus du bureau (président, vice-président, trésorier) qui assument leur fonction à titre bénévole.

Avantages en nature (dirigeants et bénévoles) néant

Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée

Aucune rémunération n'est versée aux membres du conseil de direction. Seuls les frais de déplacements des membres du conseil de direction résidant en province et venant à Paris pour les réunions du conseil de direction sont remboursés sur justificatif (billet SNCF). Le total de ces remboursements, tous déplacements confondus, se monte à 1 322 €.

Liste des filiales et autres organismes

Néant

Agrément du Comité de la Charte

En mars 2013, le CFSI a obtenu la reconduction de son agrément triennal par le Comité de la Charte du Don en Confiance.

Commissaire aux comptes

Les comptes de l'exercice sont certifiés par le Cabinet Doucet Beth et Associés. Le montant des honoraires versés s'élève à 14 016 € TTC.

Deux audits spécifiques ont été réalisés au cours de l'exercice par le Cabinet Doucet Beth & Associés :

- | | |
|--|-------------|
| - Convention programme société civile et participation | 3 600 € TTC |
| - PCPA Congo | 4 000 € TTC |

Faits postérieurs à l'exercice et perspectives d'activités

Le CFSI a démarré l'exercice 2015 en poursuivant la mise en œuvre des actions bénéficiant de cofinancements pluriannuels (PCPA Algérie, PCPA Congo, programme coopérer autrement en acteurs de changement, programme agriculture et alimentation).

Concernant la générosité du public, le conseil de direction réuni en mai 2015 a validé la stratégie qui va consister à :

- fidéliser les nouveaux donateurs par des opérations spécifiques durant l'année ;
- poursuivre le développement du don par prélèvement ;
- réactiver des donateurs n'ayant pas donné au CFSI depuis plusieurs années ;
- renforcer la collecte via Internet.

4. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

EMPLOIS	colonne1	colonne 3	RESSOURCES	colonne 2	colonne 4
	EMPLOIS 2014 = COMPTE DE RESULTAT	AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC UTILISEES SUR 2014		RESSOURCES 2014	SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2014
MISSIONS SOCIALES			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		115 363
agriculture et alimentation	1 045 122	265 600	1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		
société civile et participation	2 090 503	44 996	1.1. Dons et legs collectés		
TOTAL DES MISSIONS SOCIALES	3 135 625	310 595	Dons manuels non affectés	539 810	539 810
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			Dons manuels affectés		
frais d'appel à la générosité du public	180 299	180 299	Legs non affectés	27 131	27 131
frais de recherche des autres fonds privés	20 841	0	Legs affectés		
frais de recherche de sub. publiques	47 267	0			
TOTAL FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	248 407	180 299			
FRAIS DE FONCTIONNEMENT			TOTAL RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	566 941	
vie associative	28 521	0	2. Autres fonds privés	786 485	
fonctionnement	242 002	128 562	3. Subventions et autres concours publics	2 639 717	
communication institutionnelle	50 070	0	4. Autres produits	323 175	
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	320 593	128 562			
I Total des emplois inscrits au compte de résultat	3 704 624		I Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	4 316 318	
II Dotations aux provisions			II Reprises de provisions		
III Engagements à réaliser sur ressources affectées	924 591		III Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	315 212	
IV Excédent des ressources de l'exercice	2 314		IV Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		52 457
			V Insuffisance de ressources de l'exercice	0	
TOTAL GENERAL	4 631 529		TOTAL GENERAL	4 631 529	619 397
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			VI Total des emplois financés par les ressources collectés auprès du public		619 456
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		115 304
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		619 456			

Paris, le 28 mai 2015


Yves Le Bars
Président

Christophe Alliot
Trésorier

4.1. Description du modèle socio-économique du CFSI

Le CFSI est une plate-forme regroupant des organisations impliquées dans la solidarité internationale. Son objet social le conduit à mener des activités de solidarité internationale. Elles se concrétisent par des programmes de développement, de sensibilisation de l'opinion publique et de plaidoyer auprès des décideurs.

Le financement du CFSI est assuré par la générosité du public, par des bailleurs de fonds publics et privés et par les apports de ses membres et de ses partenaires sous forme de cotisation et d'apports à des projets.

Les missions sociales du CFSI se concentrent autour de trois métiers :

- la mise en place de mécanismes de soutien pour financer l'action des membres du CFSI et les actions menées par les partenaires des PCPA Algérie et Congo grâce aux dons collectés auprès du public et en construisant des fonds de financement avec des partenaires privés ou publics ;
- l'organisation et la gestion d'espaces collectifs mobilisateurs autour d'un thème sectoriel ou géographique ;
- l'animation et la valorisation des activités menées, notamment des formations pour la campagne **ALIMENTERRE**, et des travaux de capitalisation relatifs aux différents programmes.

4.2. Politique de réserves

Les réserves du CFSI se montent au 31 décembre 2014, à 1,3 mois d'activité (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotation aux engagements). Ce ratio reste similaire à celui constaté au 31/12/2013.

Toutefois, le CFSI ne réussit pas à mobiliser suffisamment de ressources lui permettant d'augmenter significativement ses réserves. Une réserve correspondant à trois mois d'activité serait nécessaire pour garantir une pérennité des actions.

4.3. Règles d'établissement du compte d'emploi des ressources (CER)

Les règles d'établissement du compte d'emploi des ressources ont été définies par le Conseil de direction de décembre 2009 puis arrêtées par le Conseil de direction de mai 2010.

Définition des missions sociales

Les missions sociales du CFSI correspondent aux axes programmatiques réaffirmées dans le cadre stratégique 2013 – 2016 adopté par l'assemblée générale de juin 2012 :

- *agriculture et alimentation* qui correspond à un ensemble d'actions en faveur du développement de l'agriculture familiale et de la promotion du droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire ;
- *société civile et participation* qui vise d'une part à renforcer les organisations de la société civile des pays du Sud pour qu'elles participent à la définition et au suivi des politiques publiques et d'autre part à faire connaître leurs initiatives auprès du public et des décideurs.

En 2014, l'axe économie sociale et solidaire n'a pas été développé en tant que tel compte tenu de la priorisation de l'affectation des moyens sur les deux autres axes de travail.

Principe d'affectation des coûts

Les coûts sont imputés dans la comptabilité analytique qui intègre les trois rubriques du CER :

- les missions sociales où figurent tous les coûts directs liés aux activités réalisées dans le cadre de ces missions ;
- les frais de recherche de fonds où figurent tous les frais d'appel à la générosité du public, les frais de recherche et de suivi des fonds privés et des fonds publics ;
- les frais de fonctionnement où sont inclus tous les coûts indirects des activités et les coûts de structure et de direction générale.

Les frais de personnel sont imputés aux différentes rubriques du CER en fonction des temps passés par les salariés sur les activités liées à leur poste. A cet effet, chaque salarié remplit une feuille temps mensuelle. Celle-ci permet d'imputer :

- le temps de travail dédié à la mise en œuvre des missions sociales qui disparaîtrait si la mission sociale n'existait plus (appui, animation, étude) ;
- le temps de travail correspondant à la recherche de fonds ;
- le temps de travail nécessaire à la direction, l'administration générale de l'association, à la vie associative et à la communication institutionnelle.

Principes d'affectation des ressources aux missions sociales

L'affectation des ressources aux missions sociales (ressources issues de la générosité du public, subventions et autres ressources) est réalisée à partir des budgets d'activité :

- ceux comprenant des ressources publiques et privées font l'objet d'une convention avec les bailleurs indiquant la répartition des fonds publics et des fonds issus de la générosité du public ;
- les budgets d'activités comprenant seulement des ressources issues de la générosité du public (ex. appels à initiatives sur fonds propres) sont votés par le Conseil de direction dans le cadre du vote du budget général lui-même approuvé par l'assemblée générale ou le cas échéant lors d'un vote spécifique.

Cette répartition est le cas échéant ajustée en cours d'exercice dans le cadre du suivi budgétaire et en fin d'exercice lors de l'arrêté des comptes en fonction des financements obtenus et des dépenses engagées.

Principes concernant le financement des frais de recherche de fonds et le fonctionnement

Les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement sont financés par :

- une quote-part des ressources publiques et privées finançant les missions sociales conformément au pourcentage autorisé par les bailleurs de fonds (généralement 7 % du coût des missions sociales) ;
- les ressources spécifiques comme les cotisations des organisations membres du CFSI ;
- la part éventuelle non financée par ces différentes ressources est financée par les ressources issues de la générosité du public. Elle est indiquée dans le CER. L'excédent éventuel de ces ressources finance les frais de recherche de fonds.

Principes concernant les immobilisations

La mise en œuvre des missions sociales ne nécessite pas d'immobilisation. De fait, le mécanisme de retraitement de la part des acquisitions d'immobilisations brutes financées par la générosité du public ainsi que les dotations correspondantes n'ont pas été utilisés dans l'élaboration du CER (rubrique 5 et 6 des emplois).

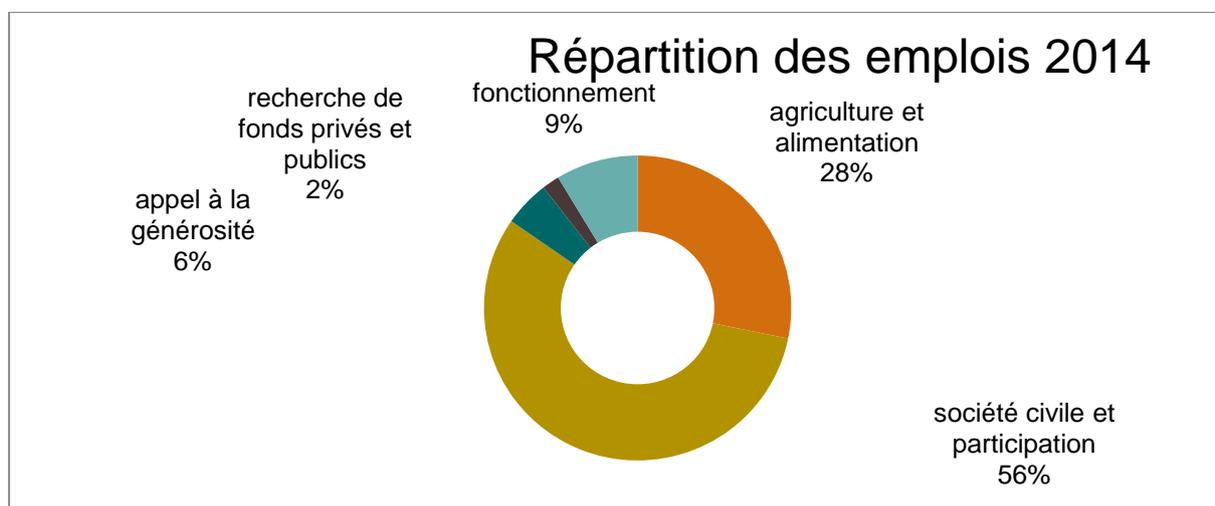
4.4. Les emplois de l'exercice (colonne 1 du CER)

Tableau de passage du compte de résultat au compte d'emploi des ressources

COMPTE DE RESULTAT							
		Personnel	Autres charges d'exploitation	Convention actions développement	Convention sensibilisation	Engagements à réaliser	TOTAL EMPLOIS
Compte d'emploi des ressources	Agriculture et alimentation	329 809	153 207	528 956	33 150		1 045 122
	Société civile et participation	197 420	1 454 292	438 791	0		2 090 503
	Missions sociales	527 229	1 607 499	967 747	33 150	0	3 135 625
	frais d'appel à la générosité du public	44 570	135 728				180 299
	frais de recherche de fonds privés	20 841	0				20 841
	frais de recherche de fonds publics	47 267	0				47 267
	Frais de recherche de fonds	112 678	135 728	0	0	0	248 407
	Vie associative	16 859	11 662				28 521
	Fonctionnement	114 190	127 813				242 002
	Communication institutionnelle	37 701	12 369				50 070
	Fonctionnement	168 749	151 844	0	0	0	320 593
	Engagements des ressources affectées aux missions sociales et non encore utilisées					924 591	924 591
	TOTAL	808 656	1 895 072	967 747	33 150	924 591	4 629 216
	Résultat						2 314
TOTAL						4 631 529	

Répartition des emplois de l'exercice

Les missions sociales représentent 84 % des emplois de l'exercice (hors engagement), les frais liés à la recherche de fonds 8 % et le fonctionnement 8 %.



Ventilation des emplois par nature de charges du compte de résultat

	Mission sociale	Recherche fonds	Fonctionnement	Total 2014
Bureaux, loyer et charges	0	0	74 214	74 214
Fournitures et copies	8 708	672	3 823	13 203
Sous-traitance	6 678	96 696	9	103 382
Entretien, assurance, documentation	6 122	15	21 734	27 871
Honoraires - expertises	6 600	0	14 016	20 616
Impression publication	41 815	8 716	8 839	59 371
Déplacements et frais de mission	143 647	0	3 305	146 952
Affranchissements téléphone	2 736	25 113	4 542	32 391
Autres services extérieurs	8 889	4 517	10 452	23 858
Sous total achats et services	225 195	135 728	140 934	501 857
Impôts et taxes	0	0	5 175	5 175
Sous total impôts et taxes	0	0	5 175	5 175
Salaires	335 872	69 679	125 461	531 012
Cotisations sociales	191 927	42 999	43 288	278 214
Sous total charges de personnel	527 799	112 678	168 749	809 226
Charges diverses de gestion	25 946	0	0	25 946
Convention actions développement	967 747	0	0	967 747
Allocation de fonds partenaires	1 355 001	0	0	1 355 001
Convention sensibilisation concertation	33 150	0	0	33 150
Sous total autres charges	2 381 844	0	0	2 381 844
Dotations aux amortissements	0	0	5 724	5 724
Sous total dotations aux amortissements	0	0	5 724	5 724
Sous total charges d'exploitation	3 134 838	248 407	320 583	3 703 827
Charges financières	787	0	10	797
sous total charges financières	787	0	10	797
Emplois de l'exercice	3 135 625	248 407	320 593	3 704 624
Engagements à réaliser sur subvention	743 247	0	0	743 247
Engagements à réaliser sur fonds propres	105 428	0	0	105 428
Engagements à réaliser sur fonds privés	75 917	0	0	75 917
Sous total engagements	924 591	0	0	924 591
Total charges	4 060 216	248 407	320 593	4 629 216

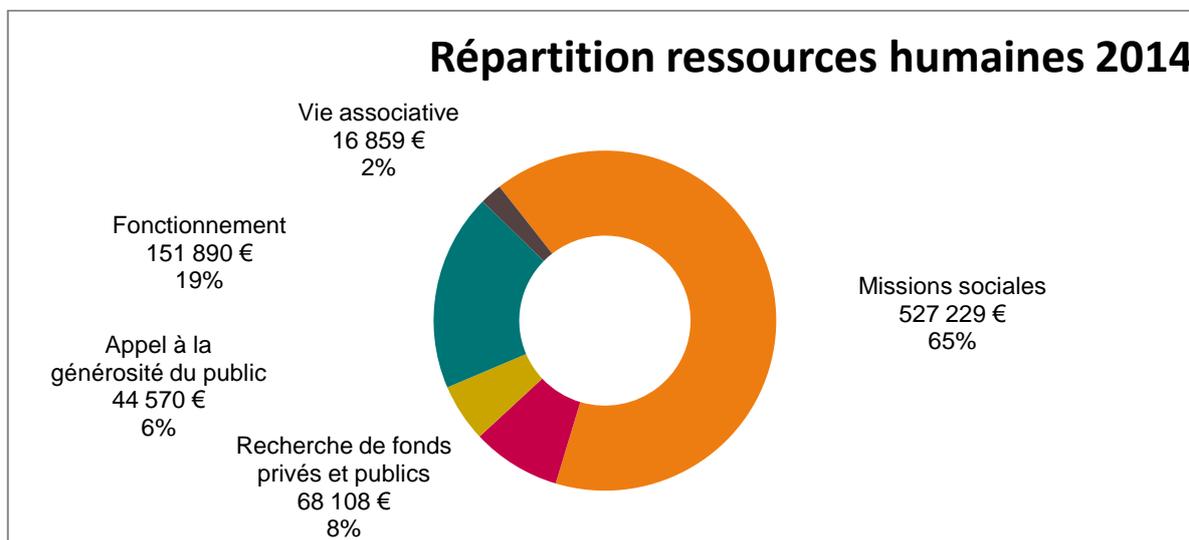
Répartition des ressources humaines

65 % des ressources humaines concernent les missions sociales pour notamment :

- instruire et suivre l'appel à initiatives agriculture et alimentation et assurer la capitalisation des activités menées sur le thème « nourrir les villes » et d'autre part animer la campagne ALIMENTERRE en coordonnant des actions d'éducation au développement et de plaidoyer ;
- animer le programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement (CAAC) et les PCPA, appuyer les équipes algériennes et congolaises qui assurent la mise en œuvre de ces programmes dans ces deux pays.

Pour fournir des moyens indispensables à la mise en œuvre des missions sociales, l'équipe salariée s'investit également :

- dans la recherche de fonds et dans la rédaction de comptes rendus techniques et financiers (8 % pour les subventions privées et publiques et 6 % pour les appels à la générosité du public) ;
- dans la vie associative (2 % de la masse salariale), autrement dit le suivi des instances qui déterminent les orientations générales de l'association ;
- dans le fonctionnement général de l'association et la communication institutionnelle (19 %).



Détail des missions sociales 2014 : 3 135 625 € (2 987 559 € en 2013)

MISSIONS SOCIALES	2012	2013	2014
Appel à initiatives agriculture et alimentation (instruction, suivi, mise en œuvre des projets)	226 744	324 827	747 867
Programme Ville Campagne Echoppe – Togo	62 595		
Campagne ALIMENTERRE (éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale et plaidoyer)	540 262	307 652	297 255
TOTAL AGRICULTURE ET ALIMENTATION	829 888	632 478	1 045 122
Appel à initiatives économie sociale et solidaire (instruction, suivi, mise en œuvre des projets)	81 125		
Formation professionnelle et insertion des jeunes	467 291	92 546	0
TOTAL ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	548 416	92 546	0
Activités Membres - société civile et participation	626 243	692 409	36 392
PCPA Algérie	1 391 081	394 127	925 592
PCPA Congo	891 550	876 669	644 497
Partenariat CFSI - CNOSCG (Guinée)	196 961		
Partenariat Guinée - Coopération Atlantique - Fonds de dotation Canal Plus		299 330	484 022
TOTAL SOCIETE CIVILE ET PARTICIPATION	3 105 835	2 262 534	2 090 503
TOTAL DES MISSIONS SOCIALES	4 484 139	2 987 559	3 135 625

Agriculture et alimentation : 1 045 122 € (632 478 € en 2013)

L'année 2014 a été marquée par la poursuite du programme visant à démontrer la capacité de l'agriculture familiale à nourrir les villes et à sensibiliser les citoyens et les décideurs sur cet enjeu. Il bénéficie d'un cofinancement public (Agence Française de Développement), de

cofinancements privés (particulièrement de la Fondation de France) et de donateurs individuels. Il comprend :

- le soutien à des initiatives de terrain à travers le fonds agriculture et alimentation. Le CFSI assure le secrétariat d'un appel conjoint CFSI / Fondation de France, l'animation des échanges et de la capitalisation sur le thème « nourrir les villes », les appuis financiers du CFSI à ses organisations membres et partenaires, (les appuis de la Fondation de France ne sont pas comptabilisés au CFSI car ils sont versés directement par la Fondation de France aux porteurs de projets avec lesquels elle passe des conventions) ;
- la campagne **ALIMENTERRE** cofinancé par l'Agence Française de Développement. Le CFSI a bénéficié de nouveaux soutiens privés (Fondation Carasso et Biocoop) mais n'a pas obtenu de subvention de l'Union européenne.

Société civile et participation : 2 090 503 € (2 262 534 € en 2013)

La mission sociale, société civile et participation est cofinancée par l'Agence Française de Développement, l'Union européenne, des bailleurs privés et les donateurs du CFSI. L'évolution 2014 reflète la situation d'avancement des programmes pluriannuels :

- la finalisation de de la convention programme société civile et participation ;
- la signature d'une nouvelle convention pour le PCPA Congo sur la période 2014-2016 ;
- la deuxième année du PCPA Algérie qui a permis de lancer trois appels à projets, ce qui explique la forte évolution par rapport à 2013 ;
- la signature d'une nouvelle convention avec l'Agence Française de Développement pour le programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement (CAAC) qui est également soutenu par la Fondation Abbé Pierre.

Les frais d'appel à la générosité du public et le fonctionnement

Les frais d'appel à la générosité du public : 180 299 € (226 821 € en 2013)

Les frais d'appel à la générosité sont moins importants en 2014 car l'opération de recrutement de nouveaux donateurs a été limitée par rapport à celle menée en 2013. En 2013, nous avons également dû financer le développement informatique nécessaire aux prélèvements. Ces deux raisons expliquent un ratio de collecte moins important (33 %). L'ensemble des frais engagés en 2014 correspond :

- aux dépenses liées à l'information des donateurs : cette information est réalisée par des courriers postaux (incluant l'envoi de l'Essentiel de l'année pour présenter les comptes aux donateurs) et par une lettre électronique trimestrielle. Le CFSI a fait le choix depuis plus de 15 ans de limiter ses envois postaux à ses donateurs en adressant au maximum 4 courriers par an (et un courrier par an à ceux qui le demandent) ;
- aux dépenses visant à pérenniser les actions du CFSI (passage au prélèvement des donateurs, recrutement de nouveaux donateurs).

L'équipe du CFSI a réalisé l'ensemble des messages. Les opérations de recrutement de nouveaux donateurs et de passage au prélèvement sont réalisées avec l'appui d'un prestataire extérieur.

Les frais de traitement des dons incluent la saisie des dons réalisée en interne par l'équipe du CFSI et le traitement informatique du fichier pour lequel le CFSI fait appel à un prestataire extérieur.

RATIO DE COLLECTE	2012	2013	2014
collecte brute	566 194	605 940	539 810
frais d'appel à la générosité	104 902	145 113	109 677
frais de traitement des dons	59 860	81 707	70 622
collecte nette	401 431	379 120	359 511
ratio frais collecte/collecte brute	29%	37%	33%

Les frais de recherche et de suivi des fonds privés : 20 841 € (16 321 € en 2013) et de fonds publics : 47 267 € (64 909 € en 2013)

La recherche et le suivi des fonds privés et publics sont réalisés par l'ensemble des responsables de programme du CFSI avec l'appui du service administratif et de la direction du CFSI.

En 2014, les charges de personnel pour la recherche de fonds privés ont été plus importantes qu'en 2013 pour diversifier les sources de financement.

Concernant la recherche et le suivi des fonds publics, les échéances des programmes ont nécessité moins de dépenses.

La vie associative : 28 521 € (20 776 € en 2013)

Les dépenses liées à la vie associative incluent :

- le fonctionnement des instances (déplacements, frais de réunion) ;
- les cotisations à différents collectifs (Comité de la Charte, Coordination Sud, F3E) ;
- les ressources humaines correspondantes.

VIE ASSOCIATIVE	2012	2013	2014
Frais des instances	3 845	7 318	2 948
Adhésion à des collectifs	6 255	6 726	8 715
Ressources humaines	14 549	10 766	16 859
TOTAL	24 649	24 810	28 521

Le fonctionnement général : 242 002 € (236 972 € en 2013)

Les charges de fonctionnement représentent 7 % des emplois hors dotation aux engagements. Elles restent constantes. Elles comprennent :

- les fournitures générales de fonctionnement et les services correspondants imputés au fonctionnement (notamment la maintenance informatique, les honoraires pour l'audit général des comptes du CFSI) ;
- les charges liées au siège social ;
- les ressources humaines (direction et gestion générale) ;
- les amortissements.

FONCTIONNEMENT	2012	2013	2014
Fournitures, copies, services (informatique, téléphone, commissaire aux comptes)	44 173	43 255	43 499
Locaux (location, charges locatives, EDF, entretien)	71 956	87 157	81 935
Ressources humaines	98 126	100 274	114 190
Amortissement (matériel, installation)	5 321	6 285	2 379
TOTAL	219 576	236 972	242 002

La communication institutionnelle : 50 070 € (37 352 € en 2013)

Les frais de communication institutionnelle du CFSI correspondent à :

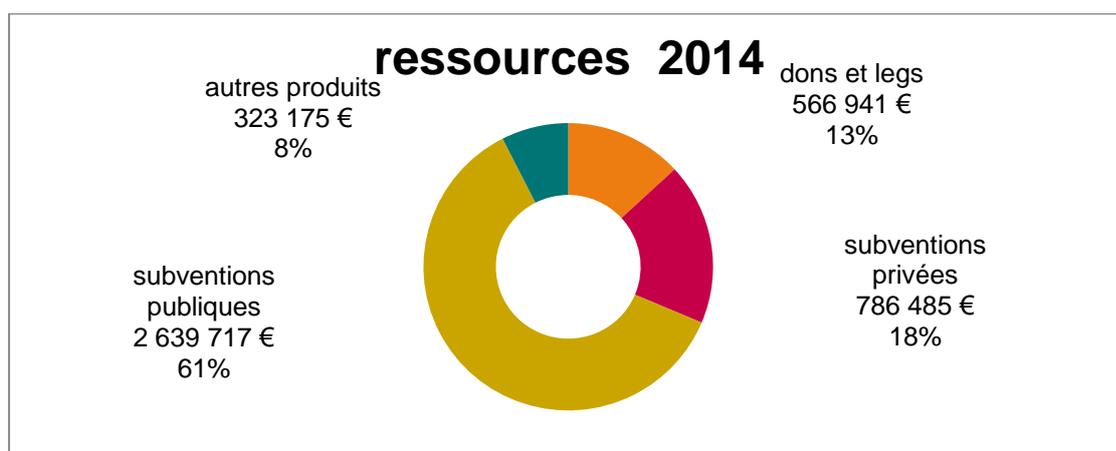
- des charges liées au développement et à la maintenance du site internet www.cfsi.asso.fr ;
- des ressources humaines internes au CFSI.

La progression des dépenses de communication s'explique par un travail plus important sur le site Internet. .

COMMUNICATION	2012	2013	2014
Fournitures et prestataire (maintenance site internet, appui)	3 303	5 734	9 024
Ressources humaines	22 816	25 878	37 701
Amortissement (matériel, installation)	0	5 741	3 345
TOTAL	26 119	37 352	50 070

4.5. Les ressources (colonne 2 du CER)

Les ressources correspondent aux ressources inscrites au compte de résultat. Elles sont présentées dans la partie concernant le compte de résultat. Elles sont affectées aux activités conformément aux règles élaborées par le conseil de direction.



4.6. L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER)

Les ressources collectées auprès du public ont été imputées aux emplois conformément aux règles définies par le conseil de direction du CFSI. Les emplois de l'exercice (3 704 624 €) ont été financés à 16 % par des fonds issus de la générosité du public (soit 619 456 €). 50 % des fonds issus de la générosité du public utilisés en 2014 ont financé les missions sociales.

4.7. Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2014 (colonne 4 du CER)

Le suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées durant l'exercice implique de prendre en compte :

- le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'année (115 363 €) ;
- les ressources constatées sur l'exercice correspondant aux ressources issues de la générosité du public inscrites au compte de résultat et dans la colonne 2 du CER (566 941 €) ;
- la variation des fonds dédiés collectés auprès du public (52 457 €).

L'ensemble de ces montants permettent de déterminer les sommes disponibles durant l'année (619 456 €). Les montants utilisés en cours d'année sont déduits de ce montant et laissent apparaître le solde non affecté et non utilisé en fin d'année et qui sera disponible sur l'exercice suivant (soit 115 304 €).

Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice

La consommation des ressources collectées auprès du public (619 456 €) est supérieure au montant collecté sur l'exercice car une partie des fonds dédiés lors des exercices précédents a été consommée en 2014.

Le solde disponible en fin d'année (115 304 €) sera reporté début 2015. Ce report de ressources permet d'agir sur la durée et de concrétiser des engagements sans attendre d'avoir obtenu l'ensemble des ressources disponibles pour démarrer de nouvelles actions.

5. CONVENTIONS SIGNEES AVEC DES ORGANISATIONS REPRESENTEES AU CONSEIL DE DIRECTION

5.1. Conventions signées en 2014

SIGNATAIRE	Pays	Libellé	Financement	Durée en mois	Date démarrage	Date de fin	Date de signature	Membre du CD
Artisans du Monde Bourg en Bresse	France	ALIMENTERRE 2014	600,00	12	01/01/2014	31/12/2014	01/09/2014	Gérald GODREUIL
Cap Solidarités	France	ALIMENTERRE 2014	2 100,00	12	01/01/2014	31/12/2014	01/09/2014	Aït Essaghir EL HASSAN
Coop Atlantique	France	ALIMENTERRE 2014	1 500,00	12	01/01/2014	31/12/2014	01/09/2014	Elsa CARDINAL
ESSOR	Cap-Vert	Promotion de la transformation agro-alimentaire artisanale au Cap-Vert	35 000,00	18	01/07/2014	31/12/2015	09/09/2014	Jean-Philippe DELGRANGE
GRDR	Sénégal	Renforcer l'Accès et la Compétitivité des Produits Agroalimentaires Ruraux	35 000,00	17	01/08/2014	31/12/2015	09/09/2014	Pauline CASALEGNO
GRET	Congo	Appui transversal à la coordination du Programme	46 000,00	36	01/01/2014	31/12/2016	02/02/2014	Damien THIBAULT
GRET	Guinée	Améliorer l'approvisionnement de la ville de TimbiMadina en productions maraichères locales	35 000,00	18	01/07/2014	30/11/2015	09/09/2014	Damien THIBAULT
		Total 2014	155 200,00					

5.2. Conventions exécutées en 2014 et signées lors des exercices précédents

BENEFICIAIRE	Pays	Libellé	Financement	Durée en mois initial	Date démarrage	Date de fin effective	Date de signature	Membre du CD
ESSOR	Cap-Vert	Transformer les produits agricoles de São Nicolau pour approvisionner les villes du Cap-Vert	50 000,00	36	01/07/2011	30/06/2014	04/07/2011	Jean-Philippe DELGRANGE
GRDR	Sénégal	Emergence des microentreprises rurales pour nourrir les villes (EMER-Villes)	49 546,00	36	01/10/2011	30/09/2014	04/07/2011	Pauline CASALEGNO
GRDR	Mauritanie	Projet pour la promotion des pôles de production maraîchère pour un approvisionnement durable des marchés locaux du Guidimakha	30 000,00	23	01/09/2012	31/07/2014	31/08/2012	Pauline CASALEGNO
GRDR	Sénégal	Développement Economie Durable et Ecocitoyenneté dans le Boundou	50 228,00	36	29/11/2012	30/11/2015	30/08/2012	Pauline CASALEGNO
GRDR	Mauritanie	Valoriser les produits d'élevage pour la consommation urbaine (VAPEUR)	30 000,00	36	01/01/2013	31/12/2015	20/11/2013	Pauline CASALEGNO
Total GRDR			159 774,00					
GRET	Guinée	Amélioration des capacités des Organisations de la Filière Riz en Guinée Forestière et Basse Guinée	30 000,00	25	01/03/2012	31/03/2014	31/08/2012	Damien THIBAUT
GRET	Algérie	Appui à la maîtrise d'ouvrage	33 420,00	27	01/09/2013	30/11/2015	01/06/2013	Damien THIBAUT
GRET	Burkina Faso	Laafi Benre : commercialisation d'aliments de compléments locaux en zone urbaine pauvre	14 997,00	12	01/08/2013	31/07/2014	20/11/2013	Damien THIBAUT
GRET	Sénégal	FinRur Sénégal	33 539,00	33	01/01/2013	30/09/2015	20/11/2013	Damien THIBAUT
Total GRET			111 956,00					
Total général			321 730,00					



COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

